

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Regional Manager/Real Property  
Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
12th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M2N 6A6  
Ontario

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Regional Manager/Real Property Contracting/PWGSC  
Ontario Region, Tendering Office  
12th Floor, 4900 Yonge Street  
Toronto, Ontario  
M2N 6A6  
Ontario

<b>Title - Sujet</b> Port Hope, ON - PHLTWMF Industry Da	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EQ986-140850/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> R.023276.123	<b>Date</b> 2013-08-28
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$PWL-031-1870	
<b>File No. - N° de dossier</b> PWL-3-36026 (031)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-12-31</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Lopez, Maria	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pwl031
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (416) 512-5776 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (416) 512-5862
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> PWGSC Port Hope Initiative-PHAI Toronto Rd Port Hope, ON L1A 3S4	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

L'objectif de la modification 002 est d'inclure les questions et réponses de la Journée de consultation de l'industrie sur l'Installation de gestion des déchets à long terme de Port Hope (IGFLT).

#	Question	Réponse
1	<b>Dans quel délai répondez-vous aux déclarations d'intérêt?</b>	<p>Pour l'instant, le processus de consultation de l'industrie dans son ensemble, y compris les étapes de la demande d'expression d'intérêt et de la demande de renseignements, restera en vigueur jusqu'à la date de clôture indiquée sur l'avis. Comme il se peut que la date indiquée sur l'avis soit modifiée, nous encourageons toutes les parties intéressées à présenter une expression d'intérêt le plus tôt possible.</p> <p>Pour l'instant, seuls les répondants à la demande d'expression d'intérêt recevront une trousse de demande de renseignements dans un délai estimé à 4 à 6 semaines. TPSGC pourrait communiquer avec les répondants à la DR aux fins de discussions ultérieures, selon le cas.</p>
2	<b>Ce projet coïncidera-t-il avec le projet de l'installation de gestion des déchets à long terme (IGDLT) de Port Granby?</b>	<p>Pour l'instant, nous n'avons pas prévu de date exacte pour le lancement de l'appel d'offres.</p>
3	<b>Quel est le rôle d'EACL dans ce projet?</b>	<p>EACL, à titre de promoteur sous l'autorité de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) et titulaire du permis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, assume la responsabilité globale de la gestion de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH). Plus particulièrement, EACL veille à ce que la conception, la construction, la mise en service et les éléments de fonctionnement de l'IRPH soient conformes à l'évaluation environnementale, aux permis et aux approbations réglementaires de l'IRPH. EACL est également responsable de l'organisation, de la gestion et du maintien du BG IRPH, ainsi que de la gestion des communications avec les partenaires externes.</p>
4	<b>Un entrepreneur se trouve-t-il en situation de conflit d'intérêt si EACL ou TPSGC lui attribue un marché?</b>	<p>Le fait qu'un organisme soit ou ait été partie à un contrat avec EACL ou TPSGC ne constitue pas en soi un conflit d'intérêts.</p> <p>Cela dit, il existe des considérations importantes relatives aux conflits d'intérêts, qui sont présentées ci-après.</p> <p><b>Énoncé de TPSGC à l'intention des entrepreneurs, actuels et futurs, du Projet de Port Hope et du Projet de Port Granby.</b></p> <p>TPSGC, à titre d'autorité contractante de la demande de soumissions éventuelle de l'IGDLT et de la réhabilitation des grands sites de Port</p>

Hope, tient à communiquer ce qui suit aux entrepreneurs, actuels et futurs, du Projet de Port Hope et du Projet de Port Granby : TPSGC inclut dans ses marchés publics de travaux de construction les Instructions générales aux soumissionnaires, R2410T/R2710T, qui contiennent une clause sur la façon dont TPSGC gère les conflits d'intérêts et les avantages indus. Cette clause est présentée ci-après. TPSGC prévoit inclure des clauses semblables dans les demandes de soumissions qu'il publiera dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope.

#### Conflit d'intérêts / avantage indu

1. Afin de protéger l'intégrité du processus d'approvisionnement, les soumissionnaires sont avisés que le Canada peut rejeter une soumission dans les circonstances suivantes :
  - a. le soumissionnaire, un de ses sous-traitants, un de leurs employés respectifs, actuels ou anciens, a participé d'une manière ou d'une autre à la préparation de la demande de soumissions; ou est en situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts.
  - b. le Canada juge que le soumissionnaire, un de ses sous-traitants, un de leurs employés respectifs, actuels ou anciens, a eu accès à des renseignements relatifs à la demande de soumissions qui n'étaient pas à la disposition des autres soumissionnaires et que cela donne ou semble donner au soumissionnaire un avantage indu.
2. Le Canada ne considère pas, qu'en soi, l'expérience acquise par un soumissionnaire qui fournit ou a fourni les biens et services décrits dans la demande de soumissions (ou des biens et services semblables) représente un avantage indu en faveur du soumissionnaire ou crée un conflit d'intérêts. Ce soumissionnaire demeure cependant assujetti aux critères énoncés plus hauts.
3. Dans le cas où le Canada a l'intention de rejeter une soumission conformément au présent article, l'autorité contractante prévient le soumissionnaire et lui donnera la possibilité de faire valoir son point de vue, avant de prendre une décision définitive. Les soumissionnaires ayant un doute par rapport à une situation particulière devraient contacter l'autorité contractante avant la date de clôture de la demande de soumissions. En soumissionnant, le soumissionnaire déclare qu'il n'est pas en conflit d'intérêts et qu'il ne bénéficie d'aucun avantage indu. Le soumissionnaire reconnaît que le Canada est seul habilité à

		établir s'il existe un conflit d'intérêts, un avantage indu ou une apparence de conflit d'intérêts ou d'avantage indu.
5	<b>Les travaux seront-ils compris dans un seul marché ou répartis sur plusieurs marchés?</b>	Pour l'instant, nous prévoyons attribuer trois contrats pour la construction de l'infrastructure habilitante de l'emplacement de l'IGDLT. Ces contrats comprendront le stockage temporaire des DRFA dans l'emplacement actuel, la construction d'un bâtiment de soutien et d'une infrastructure souterraine, ainsi que la construction de la membrane de la première cellule en préparation pour la réception des déchets. Un contrat unique sera ensuite attribué pour la construction du reste de l'IGDLT et l'assainissement des principaux sites à Port Hope, dont le havre. Cependant, divers autres contrats pourraient être attribués et les soumissionnaires intéressés sont invités à consulter le site Web Achats et Ventes afin de connaître les nouveaux marchés.
6	<b>Qui sera responsable de la radioprotection, EACL ou l'entrepreneur?</b>	L'entrepreneur sera responsable de la radioprotection et devra produire un plan de radioprotection conforme aux critères d'EACL.
7	<b>Ce processus d'approvisionnement sera-t-il semblable à celui du projet de Port Granby et y aura-t-il un processus de qualification pour le projet de Port Hope?</b>	Ce processus sera différent puisqu'il s'agit d'un projet différent de celui de Port Granby.  Pour l'instant, on n'a toujours pas décidé si un processus de qualification aura lieu.
8	<b>La demande de renseignements précisera-t-elle les modalités du marché ou seulement l'approche technique?</b>	Pour l'instant, la demande de renseignements ne permettra d'obtenir que des renseignements de nature technique. Cependant, si, d'après vous, des modalités de TPSGC ont suscité des problèmes par le passé, nous vous invitons à les signaler au début du processus.
9	<b>Où en sont rendus les travaux préliminaires et ces travaux seront-ils gérés par EACL ou TPSGC?</b>	Les marchés pour les travaux préliminaires 1 et 2 seront la responsabilité de TPSGC et le marché pour les travaux préliminaires 3 sera la responsabilité d'EACL.  Pour l'instant, les besoins sont en cours d'élaboration.

10	<b>Quels sont l'avantage et la motivation pour un fournisseur de participer au processus de demande de renseignements?</b>	Comme on l'a indiqué durant la Journée de l'industrie, en participant à la demande de renseignements, les fournisseurs pourront proposer des idées et des solutions créatives en vue d'aider le Canada à exécuter les travaux liés à l'IGDLT et à la réhabilitation des grands sites de Port Hope de façon économique et écologique.
11	<b>Pouvez-vous faire le point sur le processus d'approvisionnement relatif à l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Granby?</b>	Pour l'instant, ce besoin est en cours d'élaboration.
12	<b>TPSGC est responsable de l'approvisionnement pour des projets de grande envergure. Quel montant détermine si l'approvisionnement d'un projet est la responsabilité d'EACL ou de TPSGC?</b>	<p>À titre de fournisseur de services communs et d'autorité contractante du gouvernement du Canada, TPSGC fournit des services aux autres ministères du gouvernement, dans ce cas-ci, à Ressources naturelles Canada.</p> <p>EACL est le promoteur et le titulaire du permis de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. À titre d'organisme, EACL possède ses propres processus de délégation et d'approvisionnement.</p> <p>Dans le contexte de l'IRPH, on n'a pas défini officiellement ce qui constitue un contrat majeur ou mineur, mais, en général, TPSGC peut attribuer les contrats multidisciplinaires à grande échelle et EACL, les contrats à l'appui de l'obtention de permis ou des exigences en matière de suivi de l'EE, des responsabilités administratives et des études de soutien technique pour lesquelles EACL possède l'expertise.</p> <p>Par conséquent, la décision relative à l'organisme qui devrait être responsable du marché ne se fonde pas sur la valeur en dollars du marché, mais plutôt sur le type de besoin dont il s'agit et sur l'expertise du personnel de chaque organisme.</p>
13	<b>L'attribution de ce marché sera-t-elle fondée sur une combinaison du prix et du mérite technique?</b>	Pour l'instant, la méthode de sélection de l'entrepreneur est en cours d'élaboration.
14	<b>Prévoyez-vous séparer les sols?</b>	Les renseignements fournis par TPSGC dans le cadre du processus de demande de renseignements pourraient fournir des détails

Solicitation No. - N° de l'invitation

EQ986-140850/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.023276.123

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

PWL-3-36026

Buyer ID - Id de l'acheteur

pw1031

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

		supplémentaires sur le processus que l'on prévoit employer pour la séparation des sols.
--	--	---